

7756

REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

**PROGRAMME NATIONAL DE MOBILISATION
DE L'EXPERTISE DE LA DIASPORA**

RAPPORT FINAL PROVISoire

Sommaire

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	3
I. INTRODUCTION GENERALE.....	4
1.1 Résumé narratif.....	4
1.2 Objectif du Programme National de Mobilisation de l'expertise de la Diaspora.....	6
1.3 Caractéristiques du Programme National.....	6
1.4 Méthodologie.....	6
II. SITUATION GENERALE DE LA MIGRATION	7
2.1 Réalité de la migration.....	7
2.1.1 Rappel historique de la migration.....	7
2.1.2 État de la migration hautement qualifiée dans le monde.....	8
2.1.3 L'émigration au Sénégal.....	8
2.1.4 Situation de la Migration Hautement Qualifiée Sénégalaise.....	9
2.2 Diagnostic de la Migration Sénégalaise.....	10
2.2.1 Les causes de la Migration au Sénégal	10
2.2.2 Bilan pour la Migration Hautement Qualifiée Sénégalaise	11
2.3 Quelles Politiques face au phénomène de la Migration Hautement Qualifiée ?	13
2.3.1 La position ambivalente des politiques de Migration des pays du Nord.....	13
2.3.2 Les réponses du Sénégal	14
III. LE PROGRAMME NATIONAL DE MOBILISATION DE L'EXPERTISE DE LA DIASPORA	16
3.1 Contexte du Programme.....	16
3.2 Justification de l'Elaboration du Programme.....	17
3.3 Objectif et Missions du Programme National.....	17
3.4 La stratégie de mise en œuvre du Programme National	18
3.5 La valeur ajoutée du Secrétariat Exécutif.....	20
IV LES AXES DU PROGRAMME	21
AXE 1 : MOBILISATION DE L'EXPERTISE DE LA DIASPORA	23
AXE 2 : CREATION ET DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT (MHQ vecteur).....	32
V. LE BUDGET	34
5.1 Arrangement de gestion	34
5.2 Budget prévisionnel et plan de financement.....	34
5.2.1 BUDGET PREVISIONNEL DU PLAN D' ACTIONS	35
5.2.2 PLAN DE FINANCEMENT	39
DOCUMENTS CONSULTES.....	40

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFDS :	Agence du Fonds pour le Développement Social
ARTP :	Agence de Régulation des Télécommunications
CARIM :	Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
DAP :	Document d'Appui au Programme
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ENDA :	Environnement et Développement du Tiers Monde
IMF :	Institutions de Micro Finance
IOV :	Indicateurs Objectivement Vérifiables
MDL :	Mineral Deposits Limited
MHQ :	Migrant Hautement Qualifié
MIDA :	Migrations pour le Développement en Afrique par l'OIM
OCDE :	Organisation de Coopération et Développement Economiques
OIM :	Organisation Internationale des Migrations
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
PLASEPRI :	Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PNDL :	Programme National de Développement Local
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF :	Partenaire Technique et Financier
SONATEL :	Société Nationale de Télécommunications du Sénégal
SPE :	Stratégie de Politique Economique
TOKTEN :	Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UGB :	Université Gaston Berger de Saint-Louis
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

I. INTRODUCTION GENERALE

1.1 Résumé narratif

La migration reste un phénomène aussi vieux que le monde. Elle a gagné en ampleur, au fur et à mesure que les progrès techniques se sont accélérés et que les frontières ont reculé. Les conflits, la pauvreté et la volonté de se réaliser ont joué un rôle d'amplification de ce phénomène. L'élément nouveau, c'est la volonté de s'expatrier notée dans la frange la plus éduquée des pays pauvres, dénommée Migrants Hautement Qualifiés, vers les pays du Nord. Le Sénégal, terre d'émigration, d'immigration et de transit par essence, connaît une accélération de la tendance à s'exiler à partir des années 2000. Cette situation est soulignée par de nombreuses études.

Les causes de ces départs sont nombreuses et fortement liées à la situation économique difficile du pays, à certaines politiques mises en œuvre à certains moments ou simplement à la recherche de meilleures conditions. Les enseignants chercheurs, les médecins, les techniciens sont particulièrement concernés par cet exode.

Cette situation a entraîné un « gaspillage de cerveaux » pour le Sénégal ainsi qu'une perte nette en termes de finances en raison des énormes investissements financiers consentis pour l'éducation de ces Migrants. Cette perte est même double si l'on considère les dépenses occasionnées par le recours à l'expertise étrangère en cas de besoin. Il convient, néanmoins, de relativiser ce jugement puisque les migrants, notamment les Migrants Hautement Qualifiés, participent aux importants transferts d'argent en direction du Sénégal, au transfert de connaissances et aux quelques appuis en partenariats auxquels ils sont parties prenantes.

Les enseignements à tirer de ces « échanges » montrent que les pays du Sud, particulièrement le Sénégal, n'en tirent pas tout le profit qu'ils auraient dû, compte tenu des politiques initiées face au phénomène. Les pays du Nord ont une propension à fermer leurs frontières ne laissant entrer que les Migrants qu'ils auront choisis. Le Sénégal, en réponse, a développé, seul ou en partenariat, des initiatives afin de ne pas perdre tout le capital investi dans l'éducation des Migrants.

Ces initiatives malgré leur nombre, pèchent par leur manque de cohérence, la dispersion des moyens engagés et le chevauchement dans les missions. D'où la nécessité soulignée par les Autorités de rassembler l'essentiel des initiatives dans un Programme unique, le Programme National de Mobilisation des Experts de la Diaspora. Actuellement, le TOKTEN, seul programme spécifiquement dédié à la Migration Hautement Qualifié est apte à jouer ce rôle fédérateur. Pour cela, il sera nécessaire que ses missions et ses moyens soient renforcés et que les dispositions administratives et réglementaires soient prises par l'Etat.

Le Programme National de Mobilisation de l'Expertise de la Diaspora voit le jour dans un contexte international caractérisé par la crise financière généralisée, la baisse des transferts financiers et la volonté exprimée par nombre de pays développés de capter l'expertise du Sud. Quant au contexte national, il est marqué par l'urgence et la nécessité de prendre en compte la donnée migration dans la planification et dans l'élaboration de la stratégie de politique économique et sociale.

Cette dernière disposition est d'autant plus importante que dans les nouvelles orientations du DSRP 3 (2011 – 2015), il est clairement recommandé « l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale intégrée et l'urgence de mettre en œuvre une structure chargée de la coordination du secteur » afin d'harmoniser les approches, d'éviter les chevauchements dans les missions et de rationaliser les moyens existants.

L'objectif fixé au Programme National est de participer au soutien des secteurs considérés comme prioritaires par le DSRP 2, de favoriser la création et le développement de Partenariat et de collecter les informations à exploiter et à relayer auprès des Organisations Sénégalaises.

La stratégie retenue consiste à créer un cadre fédérateur regroupant l'essentiel des organisations intervenant dans la migration hautement qualifiée et un Secrétariat chargé de la Coordination. Le cadre fédérateur serait dénommé Conseil National chargé des Migrants Hautement Qualifiés avec un secrétariat exécutif. Il sera créé en son sein un bureau d'informations et de communication chargé de la gestion des bases de données « Experts » et « Bénéficiaires ». Tous les organes mentionnés seront créés par des textes réglementaires.

La mise en œuvre de la stratégie arrêtée permettra au programme national d'avoir une plus grande efficacité dans son rôle d'offreur de services et elle permettra, sinon d'inverser la tendance au départ des Migrants Hautement Qualifiés, du moins de stabiliser les départs.

Le plan d'actions 2011 – 2015 comprend deux (02) axes. Le premier intitulé « Mobilisation des Experts de la Diaspora » est divisé en trois (03) composantes : 1. « Réalisation d'Etudes et Appui à la recherche de financement », 2. « Renforcement des capacités et transfert de technologie », 3. « l'appui à l'enseignement supérieur et aux Instituts de Recherche ». Le second, « création et développement de partenariat », comprend deux (02) composantes : 1. « Appui au partenariat entre secteurs privés et entre Collectivités Locales », 2. « Développement de partenariats entre Universités et Instituts de recherche ».

Les besoins en financement sur la période 2011 – 2015 sont répartis ainsi qu'il suit :

Rubriques	2011 - 2015
Investissement	25 000 000
Fonctionnement	299 662 040
Missions d'études des Experts	321 507 000
Renforcement de capacités	344 637 000
Ateliers de partage et développement de partenariat	108 711 000
Organisation de vidéo conférences	16 191 000
Communication	15 000 000
Total besoins	1 130 708 040

1.2 Objectif du Programme National de Mobilisation de l'expertise de la Diaspora

Le présent document a pour objectif de définir la politique du Gouvernement du Sénégal en matière de mobilisation des Experts de la diaspora au cours des cinq (05) prochaines années. La volonté exprimée par les plus hautes autorités du Sénégal de considérer l'apport en expertise des Migrants Hautement Qualifiés comme une ressource à prendre en compte dans les Plans de Développement Economique et Social du Sénégal motive la nécessité de définir et d'identifier les orientations et les axes autour desquels vont s'inscrire leurs actions. Le document présentera également les activités à mettre en œuvre, les résultats attendus, la valeur ajoutée par rapport à d'autres programmes et, enfin, évaluer les prévisions budgétaires pour la période 2011 - 2015.

L'apport des Experts Hautement Qualifiés va :

1. contribuer au développement économique et social de l'ensemble des régions du pays en participant de façon significative à l'impulsion de secteurs considérés comme prioritaires et porteurs de croissance ;
2. développer des mécanismes efficaces de promotion du partenariat économique Nord/Sud aptes à favoriser l'émergence et le développement d'entreprises industrielles ou artisanales grâce au rôle de véhicule d'expériences et d'innovations des Experts.

1.3 Caractéristiques du Programme National

Le Programme National de Mobilisation de l'expertise de la Diaspora dispose de deux (02) caractéristiques essentielles :

- Il prend en compte, au niveau national, les préoccupations des Organisations Publiques et Privées sénégalaises dont les besoins en expertise pointue ne sont pas pris en charge ou le sont insuffisamment ;
- Il s'inscrit dans les politiques du Gouvernement du Sénégal, notamment, l'objectif de réduction de l'extrême pauvreté et de la faim (OMD 1), l'assurance d'un environnement durable (OMD 7) et la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (OMD 8).

1.4 Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la réalisation du Programme National de Mobilisation de l'expertise de la Diaspora a consisté à :

- Faire un diagnostic de la migration telle qu'elle ressort de la documentation disponible et accessible sur le sujet, notamment les publications et les études réalisées par les administrations et certains organismes de recherche ;

- Présenter et analyser le contexte national et international par rapport au programme ;
- Exploiter l'ensemble des résultats afin de dégager, sous l'éclairage des contraintes identifiées, les orientations à partir desquelles les différentes composantes seront extraites ;
- Elaborer le plan d'actions sur les cinq (5 ans) et la budgétisation des actions programmées.

A cet effet, l'équipe de projet a élaboré et validé en étroite collaboration avec les membres du comité de pilotage, les Ministères techniques et des personnes ressources, les termes de référence du document national.

Afin de donner au document son caractère participatif, plusieurs rencontres avec les représentants de l'administration évoluant dans les secteurs d'intervention retenus, du secteur privé et des organisations nationales ou internationales s'intéressant à la problématique migration se sont tenues. Concernant les programmes et projets, les ateliers de convergence et de synergie organisés par la CAP ont d'abord servi de cadre de concertation avant que des rencontres tenues sous la forme « one to one » ne servent à préciser les besoins déjà exprimés. C'est la même démarche qui a été adoptée avec les Universités.

Dans le même esprit, et dans le but de donner à l'étude un cachet national, une enquête sur l'ensemble du territoire a été réalisée avec l'appui de l'ANSD. L'objectif de cet exercice était d'identifier les besoins en expertise des organisations régionales sur la base d'un questionnaire élaboré et testé par un expert confirmé.

Après exploitation des résultats issus des enquêtes, des restitutions par zone ont été faites en présence des cibles. Cette mission de travail de terrain a été menée en même temps que le travail d'analyse de la documentation existante sur le sujet.

Le travail a permis de dégager deux (02) axes autour desquels les secteurs d'intervention ciblés par zone, les activités à réaliser ainsi que leur programmation pendant la période seront reliés. Il s'agit de la mobilisation de l'expertise de la diaspora et de la création et du développement de partenariat.

II. SITUATION GENERALE DE LA MIGRATION

2.1 Réalité de la migration

2.1.1 Rappel historique de la migration

Le phénomène de la migration est aussi vieux que le monde. En effet, les déplacements de population ont participé au peuplement ou au dépeuplement de nombreux pays. Ils ont été quelquefois à la base de la création de certains Etats, dont le plus puissant aujourd'hui, les Etats Unis d'Amérique.

A ces transferts de populations, plusieurs raisons, dont certaines sont présentées dans le document, sont avancées. Il apparaît cependant, à l'analyse, que la constante historique principale demeure le rapport de l'individu à sa propre société :

- Un rapport conflictuel d'essence politique se manifestant par des phénomènes d'exode d'une partie, plus ou moins importante, de la population cherchant à échapper à des situations d'instabilité sociale sévère ;
- Un rapport de soutien qui trouve ses racines dans la volonté du migrant d'apporter sa contribution à sa société d'origine ;
- Un rapport d'attraction à l'égard d'une autre civilisation ou une autre société jugée par le Migrant plus conforme à ses aspirations, en raison des réalisations scientifiques ou esthétiques du pays d'accueil.

Si les deux premiers types de rapport peuvent être notés chez les personnes particulièrement défavorisées, le troisième est le fait des élites.

En effet, par le passé, la migration touchait essentiellement des personnes dont la situation sociale était relativement précaire et qui, pour apporter leur soutien à leur famille ou fuir des situations d'injustice, considéraient l'émigration comme une bouée de sauvetage. Le constat est établi depuis quelques années maintenant, que le phénomène touche, de plus en plus, la frange la plus éduquée de la population : les élites bien formées au Sénégal ou à l'extérieur dénommées Migrants Hautement Qualifiés.

2.1.2 État de la migration hautement qualifiée dans le monde

La migration hautement qualifiée fait référence pour l'essentiel « au transfert de personnes disposant d'un niveau de formation supérieure, universitaire ou équivalent, qu'elles aient obtenu ces qualifications avant ou après la migration »¹. La définition, retenue ici, prend en compte aussi bien le niveau de qualification que l'expertise, ce qui permet de se démarquer des autres cibles constituées par les étudiants en fin de cycle mais ne disposant pas d'expérience à valoriser.

Très peu d'études visant à obtenir des informations fiables de ce phénomène ont été réalisées. Les quelques statistiques disponibles restent globales (l'OIM estime à 600 000² le nombre de scientifiques ou ingénieurs asiatiques, africains ou latinos américains travaillant aux Etats-Unis, au Canada, en France ou en Grande Bretagne), générales (pas de spécification reliant les pays d'origine aux pays d'accueil) ou manquent d'actualité (les études provenant de l'OIM ou de l'OCDE datent d'avant 2005).

2.1.3 L'émigration au Sénégal

Le Sénégal a, de tout temps, été une terre d'émigration mais aussi une terre d'immigration et de transit ; ce, depuis la traite négrière. Cette caractéristique a conservé, plus tard, sa récurrence avec la colonisation si bien qu'il continue, aujourd'hui encore, à subir les aléas liés à ce phénomène.

¹ Cette définition est proposée par le CARIM

² Eva M.D. ANTIN, ENDA 2005 Mobilisation de diasporas qualifiées au profit du développement de leur pays d'origine

Concernant l'émigration, elle a été, selon les périodes, orientée vers les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale (entre 1940 et 1970), ensuite vers l'Europe, notamment la France (1970 et 1990). L'accentuation du phénomène vers certains pays européens (Espagne et Italie) et en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) n'a été observée qu'un peu plus tard.

La tendance s'est amplifiée et s'est généralisée vers toutes les destinations à partir des années 2000. La nouveauté réside dans la volonté « jusqu'au-boutiste » des candidats à l'émigration dont l'audace a atteint des niveaux insoupçonnés, malgré les mesures drastiques prises par les pays du Nord, illustrées par les politiques et instruments développés par les pays d'origine afin de freiner l'afflux des migrants.

2.1.4 Situation de la Migration Hautement Qualifiée Sénégalaise

En l'absence d'un travail statistique exhaustif portant sur l'effectif des Migrants Hautement Qualifiés sénégalais, les différents intervenants sur la cible s'accordent sur la pauvreté des données disponibles et sur la nécessité de construire une base de données mutuellement utile aux décideurs et aux chercheurs. Néanmoins, des sources d'informations fragmentaires existent :

- Le travail réalisé par l'OIM montre la façon dont les migrants sont répartis dans plusieurs pays du Nord : la majorité est localisée dans les pays de l'OCDE avec une forte concentration en France et au Canada. Le reste de l'effectif est circonscrit aux Etats-Unis et dans certains pays du Golfe. Ce constat paraît conforme à la distribution géographique des migrants hautement qualifiés sénégalais estimés à 8 640 Experts et disséminés entre les Etats-Unis, le Canada, la France, l'Italie, l'Espagne, le Brésil, quelques pays africains et depuis peu, les pays du Golfe. Ce chiffre est fondé sur des études montrant qu'en pourcentage du nombre de la population éduquée sénégalaise, 48 000 personnes, soit 4 0/00 de la population totale³, les migrants hautement qualifiée constituent les 18% ;
- L'ancienne base de données du TOKTEN fait état de 200 Experts répartis dans les grands pays : France (65%), Canada (23%), Etats-Unis (12%), Brésil (7%).
- 38 Experts spécialisés dans « les secteurs portant sur les initiatives résolument innovantes » sont recensés sur le site web du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) ;
- La Primature travaille sur une base de données des doctorants de la Diaspora.

³ Exposé de

2. 2 Diagnostic de la Migration Sénégalaise

2.2.1 Les causes de la Migration au Sénégal

Elles sont nombreuses et variées mais celles qui sont généralement considérées comme les plus pertinentes sont les suivantes :

- **La situation économique difficile :**

L'indice de développement humain positionne le Sénégal à la 144^{ème} place sur les 169 pays étudiés. Il est, en effet, confronté à des problèmes d'éducation, de santé qui constituent des facteurs favorisant de la migration. On y note un taux de chômage élevé et endémique, des revenus et des salaires faibles par rapport à l'extérieur et un niveau d'investissement incapable de doper la création d'entreprises donc la génération d'emplois.

- **Les politiques d'ajustement mises en œuvre**

Dans les années 80, les **programmes d'ajustement structurel** mis en œuvre par l'Etat du Sénégal ont entraîné la suspension des embauches dans la Fonction Publique, la suppression de l'autorisation préalable de licenciement et encouragé les départs volontaires. Les conséquences, notées à partir de cette période, ont été une sortie relativement importante d'étudiants et de Professeurs désirant relever leur niveau d'études ainsi qu'une première vague d'exode de cadres et de hauts fonctionnaires vers les pays européens, les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie. Les secteurs qui ont le plus souffert de cette hémorragie sont la santé, l'informatique, l'électronique ou la mécanique.

- **La politique éducative**

La **politique d'éducation** proposée par le Gouvernement en 1988 et combattue par les étudiants et les syndicats universitaires a été à l'origine d'une grève générale dont la durée a finalement entraîné l'invalidation de l'année. Il en a résulté un important mouvement de transfert d'étudiants et de professeurs vers les pays européens et surtout vers la France.

- **La recherche de meilleures conditions de vie et de travail**

La **volonté de se réaliser**, différent du rapport au revenu, apparaît comme un facteur fondamental dans le choix des experts à intégrer un milieu beaucoup plus valorisant aussi bien en termes de cadre de travail que de cadre de vie. Cette tendance est particulièrement marquée à partir des années 90 et jusque dans la première décennie de 2000, période pendant laquelle le nombre des migrants hautement qualifiés volontaires au départ vers l'étranger a augmenté de façon significative.

Ce constat est d'ailleurs conforté par une étude réalisée par des professeurs de l'Université Gaston Berger de Saint - Louis⁴ qui fait état, entre 1992 et 2002, de 62 départs d'enseignants chercheurs en sciences économiques et gestion, en sciences appliquées et

⁴ Serigne Mansour TALL et Aly TANDIA, 2010, la migration des populations hautement qualifiées depuis et vers le Sénégal : historicité, actualité et perspective, p. 4

techniques, en sciences juridiques et politiques et en lettres et sciences humaines provenant des universités Cheikh Anta DIOP de Dakar et Gaston Berger de Saint – Louis.

A l'analyse, une forte corrélation est notée entre les causes ou politiques menées et le nombre et les strates de la population qui choisissent de partir.

2.2.2 Bilan pour la Migration Hautement Qualifiée Sénégalaise

A. Les points faibles : les plus significatifs sont

- Le «gaspillage de cerveaux», si l'on considère que des ressources humaines de haut niveau, attirées par le Nord sont quelquefois sous employées ou même « déemployées⁵ », leur activité actuelle n'ayant aucune relation avec leur formation et leur expérience. En effet, beaucoup d'entre eux se retrouvent à exercer les Métiers de chauffeurs, serveurs dans des restaurants ou sont gardiens de parking ;
- La perte par le pays d'origine de cerveaux pour lesquels des investissements financiers importants ont été consentis. Dans des domaines aussi touchés que l'enseignement supérieur ou la santé où une saignée est notée au Sénégal⁶, les normes édictées par l'UNESCO ou l'OMS, déjà pas honorées⁷ sont notablement péjorées en raison des incidences négatives sur l'encadrement des étudiants ou sur la santé des populations ;
- Le recours, en cas de besoin dans les domaines déficients, à l'expertise étrangère particulièrement coûteuse, d'où une double perte pour le Sénégal ;
- L'exode des cerveaux qui compromet gravement « l'accumulation de capital humain⁸ », facteur essentiel de développement ;
- La subvention déguisée du système éducatif et économique accordée par les pays du Sud au pays du Nord : six cent millions (600) de dollars⁹ par an selon une étude de RAO¹⁰ en 1979 citée par E. ANTIN.

⁵ Néologisme utilisé pour qualifier des experts employés à des travaux n'ayant aucune relation avec leurs qualifications

⁶ Selon les Professeurs Clemens et Petterson cités par S.M. TALL et A. TANDIAN, 40% des médecins et 27% des infirmiers nés au Sénégal exercent leur métier à l'étranger.

⁷ Seule la région de Dakar respecte la norme de 1médecin sur 5000 recommandée par l'OMS

⁸ Par analogie avec «l'accumulation du capital productif» des modèles de croissance source d'une augmentation de la production et de la productivité

⁹ C'est l'estimation en coûts de formation économisés que les pays occidentaux gagnent en utilisant les experts du sud

¹⁰ Calyampudi R. Rao est un statisticien indien. Il est actuellement professeur émérite à l'Université de Penn.

B. Les points forts :

La Migration Hautement Qualifiée présente des gains certains. Pour le Sénégal, l'apport se traduit par :

- Des transferts particulièrement importants d'argent effectués par les migrants parmi lesquels il faut compter la contribution des MHQ. En 2008, l'ensemble des concours se sont élevés à 560 milliards de francs CFA, soit 14% du PIB et 2,5 fois l'aide publique au développement¹¹. Ils ont été estimés à 650 millions en 2009.
- Les transferts des connaissances et des compétences des Sénégalais de la Diaspora et que les autorités cherchent à canaliser par le biais de différents programmes. Ils constituent des opportunités certaines, en tant que levier, pour le secteur privé en général et industriel en particulier ;
- le rôle de vecteur que l'expert, généralement bien réseauté, joue quelquefois puisque disposant de relations aussi bien dans son pays d'accueil que dans son pays d'origine ;
- L'appui à la localité d'origine confirmé par l'amélioration de l'indice de pauvreté. En effet, les régions sénégalaises les moins pauvres¹² sont celles où les transferts sont les plus importants et le rôle des émigrés de la deuxième ou de la troisième génération, souvent plus éduquée que leurs parents, contribuent naturellement au développement du terroir de leurs parents.

C. Les enseignements tirés du bilan diagnostic :

Il ressort de l'analyse du bilan, les enseignements suivants :

- Les transferts financiers sont bien effectifs et essentiellement à usage domestique, même si quelques programmes de construction de logements et la création de PME initiés par des migrants sont notés ;
- Des transferts de connaissances sont tentés, notamment dans le domaine médical avec le PAISD, mais ils restent embryonnaires et ponctuels ;
- Les points forts identifiés liés au réseautage des expertises et à l'appui à la localité d'origine restent encore à l'état d'opportunités à saisir ;
- Au regard des réalisations notées, micro réalisations, construction de centres de santé, d'écoles, etc., des possibilités importantes de services à offrir par les Experts de la Diaspora restent encore à exploiter, notamment dans le cas des joints venture.

¹¹ Ndoye O., Grégoire L., 2008, Migration au Sénégal, Dynamique et Orientations Stratégiques PNUD

¹² Ndoye O., Grégoire idem

Concernant plus spécifiquement le transfert de connaissances et de technologie, le Sénégal n'a en pas tiré tout le bénéfice possible d'autant qu'avec la conjoncture actuelle, les pays du Nord, malgré la volonté de lutter contre les migrations, développent des politiques discriminatoires tendant à conserver les Migrants Hautement Qualifiés résidant sur leur sol ou à attirer ceux qui sont restés au pays, d'où les nouvelles politiques mises en place.

2.3 Quelles Politiques face au phénomène de la Migration Hautement Qualifiée ?

2.3.1 La position ambivalente des politiques de Migration des pays du Nord

Le ralentissement démographique des pays du Nord allié à l'urgence de consolider le potentiel de croissance de nombreux pays européens et américains leur impose la décision de prendre un ensemble d'initiatives concourant à capter l'expertise issues des pays du Sud. En effet, il est devenu nécessaire, pour nombre de ces pays, de renforcer la relance de l'expertise dans les domaines liés à la Recherche Développement relatives aux technologies pointues par l'établissement de dispositions visant à fixer l'expert dans le pays d'accueil :

- Le Programme Visa H-1B initié par les USA et destiné aux Migrants Hautement Qualifiés¹³ ;
- La Green Card allemande¹⁴ ;
- Les différentes campagnes d'accueil telles que les chaires d'excellence, la Bourse d'excellence Eiffel, les Actions Marie Curie¹⁵ ...
- L'accord de gestion concertée des flux migratoires signé avec la France en 2006. Il faut, en effet, souligner que dans la liste des 108 Métiers visés par la signature d'accords bilatéraux dédiés à la gestion concertée des flux migratoires, les Migrants Hautement Qualifiés (19 MHQ recrutés en 2007)¹⁶ ont toute leur place ;
- Les accords signés avec l'Espagne et dont certains englobent la cible MHQ.

A l'analyse, la position de ces pays par rapport à l'immigration est relativement ambiguë mais elle garde sa logique de politique « d'immigration choisie » qui consiste à favoriser des cadres du Sud afin de pallier le déficit d'experts observés dans leurs propres pays. Face à cette orientation, le Sénégal a développé des réponses sous forme de projets et de programmes.

¹³ 65 000 visas d'une durée de 1 à 3 ans renouvelables sont délivrés annuellement.

¹⁴ Elle est censée combler la pénurie de main-d'œuvre qui freine le développement des technologies de l'information.

¹⁵ Elles visent à stimuler les vocations pour la profession de chercheur, en encourageant les chercheurs européens à rester en Europe, en attirant en Europe les chercheurs du monde entier et en rendant l'Europe plus attractive pour les meilleurs chercheurs.

¹⁶ Dloh A., la migration hautement qualifiée de, à travers et vers le Sénégal, Carim, Notes d'analyse et de synthèse 2010/03 p.10

2.3.2 Les réponses du Sénégal

Au Sénégal, il n'existe pas de politique de la Migration Hautement Qualifiée avec comme priorité, la prise en compte intégrale du phénomène dans la Stratégie de Politique Economique et Social. En revanche, plusieurs initiatives visant à disposer d'une bonne visibilité des actions des émigrés et à tirer partie des apports de cette frange de la population, sont mises en œuvre. Il s'agit de :

- **La lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur**

Ce document d'orientation est élaboré en 2006. Les quatre (04) objectifs dégagés visent respectivement à assurer une bonne gestion des flux migratoires, à garantir une protection sociale sanitaire et juridique des Sénégalais de l'Extérieur, à promouvoir les Sénégalais de l'Extérieur et enfin à renforcer les structures d'appui institutionnel. Il est aujourd'hui en cours d'actualisation.

- **Le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD)**

Il dispose d'une composante « Mobilisation des Experts de la Diaspora établis en France » parmi les cinq (5) qui le compose. Son objectif majeur demeure toutefois de mettre les capitaux rapatriés par les émigrés sénégalais établis en France au service du développement de leur terroir. Ce programme bénéficie du concours de la Coopération Française et s'adosse sur les Associations d'immigrés.

- **La Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la valorisation de la Diaspora (PLASEPRI)**

Ce programme, soutenu par la Coopération Italienne, vise la création et le renforcement de PME locales. Sans être spécifiquement dédié aux Migrants Hautement Qualifiés, cet instrument financier d'une capacité d'environ 24 millions d'euros est destiné à la création et au renforcement de PME locales et à la réalisation d'initiatives de Sénégalais vivant en Italie et voulant investir au Sénégal.

- **Le Programme Migration Internationale pour le Développement en Afrique (MIDA)**

Il a été lancé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il soutient, à travers le cofinancement, des projets de développement économique et social viables initiés par des Sénégalais expatriés en Italie et sponsorisés par des institutions locales italiennes. L'initiative MIDA Ghana / Sénégal en est une composante.

- **Le Programme "Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals" (TOKTEN)**

Ce Programme du Gouvernement du Sénégal est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères. Il a pour objectif de « contribuer au développement national par le transfert de connaissances des Experts Sénégalais de la Diaspora et par la mise en relation entre les acteurs des secteurs publics et privés du pays d'accueil et ceux du Sénégal ».

Il convient de rappeler que le TOKTEN est à l'origine une initiative innovante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Son apport dans les pays en développement où il a été mis en œuvre a donné des résultats probants. Le Président de la République du Sénégal a alors demandé et obtenu du PNUD la mise en place d'un Projet TOKTEN au Sénégal où certains secteurs connaissent de réels besoins dans des domaines considérés comme des vecteurs de croissance.

TOKTEN Sénégal a été mis en place en 2002. Il a fonctionné jusqu'en 2007, date de sa clôture. Au cours de ce cycle, il a bénéficié d'un concours de 880 000 USD du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Pendant cette période, parmi les 200 experts de la Diaspora inscrits dans la base de données du Projet, 76 sont intervenus, à l'occasion de missions de courte durée, dans des domaines aussi divers que l'Enseignement Supérieur, l'Administration, la Société Civile et le Secteur Privé. Dix (10) d'entre eux ont choisi de rester dans les organisations d'accueil à l'issue de leur mission. Le nombre de jours de missions cumulés est de 2267.

Les continents de provenance de ces cadres sont l'Amérique du Nord (USA, CANADA), l'Amérique du Sud (BRESIL), l'Europe (France, Italie, Suisse, Allemagne, Hollande) et l'Asie (Japon).

Pour l'essentiel, le concours de ces Migrants Hautement Qualifiés a été particulièrement apprécié si l'on en juge par les conclusions de l'évaluation externe finale : « procuration de ressources d'appoint au déficit à l'expertise sénégalaise en spécialités ; simplicité et transparence dans les procédures d'accès au TOKTEN ; tremplin d'une meilleure maîtrise du marché de l'emploi par la diaspora et d'une préparation au retour ».

Quelques insuffisances dans la mise en œuvre ont cependant été notées :

- Le défaut d'articulation des interventions des Experts aux priorités définies dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté ;
- La limitation des interventions aux régions de Dakar et de Saint – Louis ;
- L'irrégularité dans l'allocation des ressources ayant entraîné la difficulté de planification des missions ;

Ces faiblesses ont été prises en compte dans la formulation du nouveau DAP financé par le PNUD pour un montant de 500 000 USD sur le cycle 2009 – 2012 et signé le 23 août 2009 par le Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal et par le Directeur Pays du PNUD, le 8 septembre 2009.

Parmi toutes les initiatives ci-dessus mentionnées, le TOKTEN est la seule spécifiquement dédiée à la Migration Hautement Qualifiée. Il serait donc opportun, en raison du caractère ciblé de ses interventions, des leçons capitalisées au cours de sa phase pilote, des expériences tirées de sa mise en œuvre dans d'autres pays où le PNUD, principal Partenaire Technique et Financier, a eu l'occasion de le mettre en œuvre, d'en faire une initiative pérenne. Il apparaît, en effet, comme la structure la plus apte à mettre en œuvre un Programme fédérateur, le Programme National de Mobilisation de l'Expertise de la Diaspora (le **PNMED**), dont les activités seront parfaitement intégrées dans la stratégie de Politique

Economique et Sociale. Sous ce rapport, il inscrira ses activités dans la durée et rassemblera l'essentiel des initiatives concernant la Migration Hautement Qualifiée dans sa globalité en un programme unique. Cette mutation sera nécessairement accompagnée, pour sa réussite, d'un changement dans sa structuration et d'un renforcement de ses missions et de ses moyens.

III. LE PROGRAMME NATIONAL DE MOBILISATION DE L'EXPERTISE DE LA DIASPORA

3.1 Contexte du Programme

Au cours des dix dernières années, des éléments de contexte importants sont survenus au double niveau international et national dans le domaine de l'émigration, en général, et, plus spécifiquement dans le domaine de la migration hautement qualifiée. Les incidences les plus perceptibles au Sénégal sont les suivantes :

Au niveau international :

- L'existence d'une crise économique mondiale durable provenant du Nord. Ses effets ont eu comme conséquences particulièrement désastreuses une hausse du taux de chômage des migrants, deux fois plus élevé que chez les autochtones. Cette situation est un facteur explicatif du nombre important d'initiatives et de programmes mis en œuvre et concourant à durcir les politiques d'immigration ;
- Une baisse sur les importants transferts de ressources financières provenant des pays de forte migration ;
- L'intérêt manifesté par les pays du Nord pour l'expertise des pays du Sud avec comme traduction la mise en place de différentes initiatives visant à attirer ladite expertise. Il convient de noter sous ce rapport que plus de la moitié des personnes de haut niveau de formation et de qualification immigrant au Nord viennent des pays pauvres¹⁷ ;

Au niveau national

- la prise en compte de la donnée migration dans la planification et dans l'élaboration de la stratégie de politique économique nationale ;
- La difficulté à mettre en place une politique nationale de la migration hautement qualifiée. En effet, les informations concernant le marché de l'emploi restent assez pauvres du fait de l'ignorance des besoins en main d'œuvre très qualifiée exprimés par les entreprises. En conséquence, on constate une absence de réponses adéquates du secteur de l'enseignement supérieur à la demande du marché en temps, en nombre et en qualification ;

¹⁷ Revue du DSRP II et formulation du nouveau document de Politique Economique et Sociale – G4 - Rapport final

- Les difficultés locales persistantes expliquent le peu d'engouement au retour des migrants, malgré les restrictions drastiques dans les politiques d'entrée et les programmes tendant à faire rentrer les immigrants.

3.2 Justification de l'Elaboration du Programme

Un Programme National de Mobilisation de l'expertise de la diaspora se justifie pour plusieurs raisons :

- L'absence au Sénégal de politique nationale intégrée en matière de migration, malgré l'ampleur des flux migratoires ;
- Dans les nouvelles orientations 2011-2015 du document de Stratégie de Politique Economique (DSRP3), il est clairement consigné « l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale intégrée en matière de migration et l'urgence de mettre en place une structure chargée officiellement de la coordination du secteur et dotée de moyens humain, financier et logistique »¹⁸ ;
- Plusieurs organisations interviennent dans le domaine de la migration hautement qualifiée. Il convient donc de rationaliser les moyens existants et d'harmoniser les approches afin de lutter, d'une part, contre les chevauchements dans les missions et compétence des structures dédiées à ce domaine et, d'autre part, à favoriser la mutualisation des moyens engagés ;
- Les Migrants Hautement Qualifiés disposent d'un potentiel pouvant contribuer notablement au développement du Sénégal. Seulement très peu d'informations existent à leur sujet, d'où l'intérêt de disposer d'une base de données complète et régulièrement mise à jour. Le Programme National prendra en charge au sein de son unité de coordination, l'élaboration d'une telle source d'informations.

3.3 Objectif et Missions du Programme National

L'objectif visé par le Programme est de « contribuer au développement national par le transfert de connaissances des Experts Sénégalais de la Diaspora et par la mise en relation entre les acteurs des secteurs publics et privés des pays d'accueil et ceux du Sénégal ».

Dans le cadre de ses missions et en tant que Structure de mise en œuvre, le Programme National des Experts de la Diaspora aura à remplir plusieurs missions dont trois (03) essentielles :

- La mobilisation de l'expertise sénégalaise de la diaspora afin de soutenir les actions des Administrations, des Collectivités Locales, du Secteur Privé, de la Société Civile et de l'Enseignement Supérieur.

¹⁸ Revue du DSRP II et formulation du nouveau document de Politique Economique et Sociale – G4 – Rapport final, p. 91

Les interventions revêtiront la forme de réalisation d'études, de mission, de conseil et de formation mais également de transfert de technologie. Elles s'intègrent dans les secteurs porteurs de croissance définis comme prioritaires par le Gouvernement du Sénégal : Agriculture, Elevage, Environnement, Industries et PME, Pêche et Aquaculture, TIC, Enseignement Supérieur ;

- La création et le développement des partenariats entre Organisations du Pays d'origine et celles des Pays d'accueil grâce au rôle de vecteur des Experts de la Diaspora. A cette fin, le Programme National procédera à l'identification des possibilités de partenariats et favorisera la mise en relation entre Organisations du Pays d'accueil du MHQ et son Pays d'origine. Selon les Organisations, les secteurs d'intervention ou les localités, les résultats attendus de cette mise en relation seront la génération d'infrastructures, la création de joint venture, le développement de réseaux à l'intention du secteur privé, des collectivités locales, de la société civile et l'échange de ressources humaines ;
- La collecte d'informations concernant les réalisations des experts de la diaspora et leur diffusion des résultats auprès des organisations sénégalaises ainsi que la gestion des bases de données des Experts et des besoins des Structures sénégalaises.

À l'effet de réaliser l'ensemble de ces missions, une stratégie de mise en œuvre du Programme est élaborée.

3.4 La stratégie de mise en œuvre du Programme National

- **Problème posé :**

La définition de la stratégie consiste à examiner la manière la plus judicieuse et le plus efficace d'utiliser l'expertise des migrants hautement qualifiés afin de participer à l'impulsion des secteurs considérés comme prioritaires mais aussi à réfléchir aux connaissances nouvelles et aux technologies innovantes à intégrer afin d'impulser les secteurs prioritaires définis par le Gouvernement du Sénégal et de faire économiser à notre pays les coûts importants induits par le recours à l'expertise étrangère.

- **Vision :**

La stratégie ainsi déclinée s'adossera à la vision ci-après énoncée : « Apporter au Sénégal toute l'expertise manquante ou insuffisante dans tous les domaines de la vie économique et sociale et favoriser des mises en relation porteuses de croissance pour le bien de notre population actuelle et de demain ».

- **La stratégie**

Pour la traduction de cette vision en action, il convient de prendre un certain nombre de dispositions à caractère administratif ou réglementaire avant la programmation des actions et des opérations susceptibles d'aboutir à la réalisation des missions dévolues au programme. La disponibilité des ressources et leur stabilité restent, dans le long terme, un

facteur essentiel de réussite du Programme National. La stratégie sera établie ainsi qu'il suit :

- La mise en place d'un cadre réglementaire de concertation et d'intervention dédiée aux migrants hautement qualifiés avec la participation active et concertée de l'ensemble des Organisations évoluant au Sénégal et intervenant dans le domaine de la migration hautement qualifiée. Ce cadre dont un texte réglementaire définira la composition et les missions aura un rôle d'orientation ;
- La création d'un Secrétariat Exécutif chargé de la coordination des interventions des organisations membres du cadre de concertation, conformément aux orientations du DSRP¹⁹, doté de moyens financiers et techniques renforcés. Son organisation et son fonctionnement sont définis par acte réglementaire ;
- L'instauration d'une politique d'identification des besoins en matière d'expertise pointue, indisponible localement ou existant en quantité insuffisante, dans les domaines considérés comme prioritaires dans le DSRP par l'Etat et ses démembrés, le secteur privé et les collectivités locales, les projets de développement et la réalisation d'une programmation glissante prenant en compte les nouvelles demandes et celles déjà satisfaites.
- Le développement d'un système permanent d'identification des besoins en partenariat avec les organisations homologues du Nord exprimés par l'Administration et ses démembrés, le secteur privé, les collectivités locales, les projets de développement. Cette activité sera suivie grâce à un mécanisme de suivi. L'opérationnalisation du programme se fera à travers la mise en œuvre décrite ci-dessous :
- La création, par un texte réglementaire et institutionnel, d'un organe dénommé Conseil National chargé des Migrants Hautement Qualifiés, placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères. Il est composé de membres issus de l'Administration, d'Organisations Internationales, des Projets et Programme ou de toutes autres Structures intéressées disposant d'un volet migration hautement qualifiée. Il définira, dans le cadre d'une programmation annuelle concertée, les domaines d'intervention, la nature des interventions et les localités d'intervention de façon à réaliser un document de référence annuel coordonné et cohérent qui sera le tableau de bord de la politique du Gouvernement en matière de migration hautement qualifiée.
- Le Secrétariat exécutif sera structuré conformément à l'organigramme exposé ci-dessous. Il présentera, pour validation, au Conseil National chargé des Migrants Hautement Qualifiés, l'état des activités à mener selon la planification annuelle de chaque organisation et mettra en œuvre les activités de son ressort et assurera le suivi de celles dépendant des autres structures. Le calendrier annuel d'activités

¹⁹ Revue du DSRP II et formulation du nouveau document de Politique Economique et Sociale – G4 – Rapport final

élaboré permettra de définir les plages de convergences afin de déterminer les possibilités de mutualisation des actions et des moyens ;

- La mise en place d'un bureau d'informations et de communication chargé de relayer les réalisations accomplies par les Experts de la Diaspora, de les diffuser auprès des organisations sénégalaises potentiellement intéressées et d'examiner les possibilités de leur mise en œuvre au Sénégal. Le bureau disposera également en son sein d'une unité chargée de la gestion des bases de données et de la cartographie. A ce titre il a pour activités de :
 - ✓ tenir à jour la base de données des besoins des Administrations, du Secteur Privé et des Collectivités locales en expertise pointue et en besoins de partenariat. Cette base sera alimentée par ses canaux propres ou par le canal des membres du cadre de concertation ;
 - ✓ tenir à jour la base de données des Experts alimentée par ses propres canaux ou par le canal des membres du cadre de concertation ;
 - ✓ Croiser les bases de données des besoins et des offres des organisations et la planification des activités afin d'apporter assez rapidement une réponse satisfaisante aux demandes émises par les acteurs ;
 - ✓ procéder à la planification des missions, des téléconférences ou de tous les autres moyens disponibles pour satisfaire, en relation avec les structures sénégalaises intéressées, leurs besoins ;
 - ✓ informer les Experts, via ses canaux de communication dont les Représentations Diplomatiques et Consulaires, le site Web du Programme, les services d'internet, sur les besoins exprimés et les bénéficiaires sur les offres d'experts disponibles ;
 - ✓ informer de façon régulière les membres du cadre de concertation des missions prévues, en cours ou à venir ;
 - ✓ La programmation des missions sur site ou en téléconférence.
- La mise en place d'un mécanisme de suivi – évaluation des activités, notamment les protocoles signés dans le cadre des partenariats consignés dans un tableau de bord. Cet instrument animé par le secrétariat exécutif aidera à maximiser l'impact des actions programmées, à réorienter la stratégie en cas de dysfonctionnement afin d'assurer une mise en œuvre efficace.

3.5 La valeur ajoutée du Secrétariat Exécutif

Dans sa nouvelle formulation, le Programme National de Mobilisation a pris en compte les insuffisances notées lors de l'évaluation de la phase pilote du TOKTEN. D'où l'élargissement des missions aux secteurs d'intervention considérés comme prioritaires. C'est ainsi que l'intégration de techniques ou technologies innovantes dans

l'agriculture, l'industrie ou l'environnement, la transmission de connaissances dans certaines filières d'enseignement, l'appui des organisations locales à l'intégration de certains réseaux spécialisés comme les finances apporteront une valeur ajoutée notable sur l'accroissement des rendements, la compétitivité des entreprises, la préservation de l'environnement ou le financement des affaires.

Avec une augmentation substantielle des moyens, une plus grande souplesse dans les moyens d'intervention et une structuration plus adaptée, un nombre plus important d'organisations sénégalaises pourront bénéficier de ses services.

Les actions à entreprendre s'adosseront à un plan de communication. En effet, la communication est considérée dans la nouvelle architecture comme un volet à part entière du Programme. Elle informera et sensibilisera les experts de la diaspora sur les chantiers en cours au Sénégal mais également sur les types de concours qu'ils peuvent apporter à leur pays. Sous ce rapport, une bonne sensibilisation sur « le gaspillage des cerveaux » ou le recours particulièrement coûteux à l'expertise étrangère dans des domaines où des Experts de la diaspora disposent de qualification pointue peut aider, dans la durée, à susciter le retour de certains Migrants Hautement Qualifiés « désemployés dans leurs pays d'accueil.

Selon les domaines de compétence, les normes établies par les grandes Organisations (OMS, UNESCO, etc.) pourraient être, sinon respectées, au moins approchées. Plus que les mesures réglementaires d'incitation au retour, ces types de Migrants « désemployés » pourraient trouver plus intéressant de mettre leur expertise à la disposition de leur pays d'origine et participer à « l'accumulation du capital humain ».

IV LES AXES DU PROGRAMME

Ils se fondent sur les résultats des entretiens et des enquêtes menés à Dakar avec les Administrations, les représentants du Secteur Privé, les unités de coordination des projets et programmes mais également sur ceux de l'enquête réalisée en liaison avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Malgré l'éventail des choix en matière d'intervention, les demandes se sont focalisées sur les renforcements de capacités, sur les demandes de mise en relation et sur les réalisations d'études. Elles émanent respectivement des acteurs à la base ou des agents de l'administration pour la première demande, des collectivités locales et des organisations consulaires pour les mises en relations et des projets et programmes pour les études.

Concernant les domaines d'interventions, les demandes épousent pour l'essentiel les priorités du Gouvernement du Sénégal telles que définies dans le DSRP : le développement rural, l'environnement et les TIC. Le domaine de l'enseignement supérieur, domaine de prédilection de l'ancien programme TOKTEN est largement pris en compte.

Le Programme National prend en compte dans sa mise en œuvre ces besoins à l'intérieur de composantes intégrées dans les deux (02) axes qui composent le plan d'actions.

Axe n°1 : Mobilisation de l'expertise de la diaspora

Composante n°1 : Réalisation d'études et appui à la recherche de financement

Composante n°2 : Renforcement de capacités et transfert de technologie

Composante n°3 : Appui à l'enseignement supérieur et aux instituts de recherche

Axe n°2 : Création et développement des partenariats

Composante n°1 : Appui au partenariat entre secteurs privés et entre Collectivités locales

Composante n°2 : Développement de partenariats entre Universités et Instituts de recherche

AXE 1 : MOBILISATION DE L'EXPERTISE DE LA DIASPORA

COMPOSANTES	Secteurs d'intervention	Zones d'intervention	Activités (Objectifs)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Bénéficiaires
Composante 1	Environnement	Dakar	Etudier les incidences de la taxe carbone	Réaliser une étude nationale sur les possibilités de réalisation de la taxe carbone	Nombre d'études sur les taxes carbone réalisées Volume de crédits carbone récupérés	Projets et Programmes de l'Environnement Administration
		Zone nord	Lutter contre l'érosion marine	Réaliser des études sur les problèmes d'érosion marine à Saint – Louis	Nombre d'études réalisées sur la langue de barbarie, sur l'embouchure	Administration Les parcs naturels Les parcs zoologiques et les populations des parcs Les zones côtières
		Zone centre	Lutter contre l'érosion côtière Améliorer la qualité de l'eau Contribuer à la collecte et à la transformation des ordures	Réaliser des études sur les problèmes d'érosion côtière sur la PETITE COTE et à FATICK Réaliser des études sur les possibilités d'amélioration de la qualité de l'eau à KAFFRINE Réaliser l'étude sur la collecte et la transformation des ordures à KAOLACK	Nombre d'études réalisées Nombre d'études réalisées Nombre d'études réalisées sur la collecte et la transformation des	Les zones côtières
REALISATION D'ETUDES ET APPUI A LA RECHERCHE DE FINANCEMENT						

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES			domaine de la transformation agricole	Transférer les technologies relatives aux machines agricoles Renforcer les capacités des acteurs agricoles dans les domaines de la transformation agricole Conseiller et appuyer la mise en œuvre de SIG	Nombre de nouvelles technologiques introduites Production agricole transformée Nombre de SIG réalisés	Agriculteurs Organisations de femmes
		Zone Centre		Renforcer les capacités des producteurs agricoles dans la maîtrise des nouvelles techniques agricoles et dans la connaissance des semences Renforcer les capacités des organisations en élaboration de SIG	Nombre de sessions de formation organisées Volume des productions Nombre de formations réalisées en élaboration de SIG	
		Zone Sud	Favoriser le transfert des technologies innovantes dans le domaine de la transformation des fruits	Transférer les techniques de conservation et de transformation des fruits Transférer la	Nombre de sessions de formation organisées Volume de la production transformée	

Elevage			Favoriser la production des énergies de substitution	technologie de transformation du jatropha en bio carburant (Nétéboulou et Ndogo Babacar)	Volume de bio carburant produit	Les Organismes de recherche Organisations d'éleveurs Les banques et IMF qui financent le secteur de l'élevage Cadres d'élevage Organisations d'éleveurs
	Zone Dakar	Contribuer à la résorption du déficit en production et en productivité en viande et en lait des populations sénégalaises afin de garantir la sécurité alimentaire et l'amélioration des revenus des acteurs	Favoriser les échanges et le partage des résultats de la recherche entre organismes de recherches.	Nombre d'ateliers d'échanges organisés		
	Zone Centre		Renforcer les capacités des acteurs en insémination et en technique d'embouche	Nombre de sessions de formation de cadres réalisées sur les thèmes		
	Zone Nord		Transférer les connaissances et les techniques en matière d'amélioration des races bovines	Volume de la production de viande et de lait		
			Renforcer les capacités des acteurs en insémination et en technique d'embouche	Nombre de sessions de renforcement de capacités organisées sur les thèmes		

		Zone Sud		Renforcer les capacités des membres des organisations d'éleveurs en santé animale à Kédougou et à Sédhiou Renforcer les capacités des producteurs de lait dans le domaine de la transformation	Volume de lait transformé	
	Environnement	Zone Centre	Sensibiliser les acteurs au Changement climatique	Renforcer les capacités dans le domaine des changements climatiques Renforcer les capacités des relais dans le domaine de la gestion durable et la lutte contre la désertification	Nombre de sessions de formation organisées Nombre de sessions de formation réalisées sur le thème	Projets et Programmes du Ministère de l'Environnement
		Zone Sud	Sensibiliser les acteurs au Changement climatique	Renforcer les capacités des agents des collectivités aux techniques d'enfouissement des ordures de Kolda Organiser des ateliers de sensibilisation sur le changement climatique et les effets de la	Nombre de renforcement de capacités réalisés sur le thème Nombre de renforcement de capacités réalisés sur le thème	

				désertification (Sédhiou)		
Pêche et aquaculture	Dakar	Contribuer à la promotion de la professionnalisation et à la qualification accrue des acteurs du secteur de la pêche et de la transformation Contribuer à la promotion de l'aquaculture	Mettre en œuvre des programmes de recherche et de formation adaptés pour les professionnels de la pêche Appuyer le transfert de connaissance et de technologie de la diaspora en matière d'aquaculture	Nombre de programmes de formations réalisés Nombre de sessions de formations réalisées Nombre de technologie transférée	Organisations de professionnels de la pêche et de la transformation Les chercheurs et les enseignants	
	Zone Centre					
	Zone Nord					
	Zone Sud					
Promotion du secteur privé et appui à la création de PME	Dakar	Participer à la promotion des investissements Organiser des ateliers thématiques sur les instruments de financement Organiser des ateliers thématiques sur les besoins de l'entreprise Organiser des vidéo conférences pour les cadres des PME Renforcer les capacités des cadres sur les fonctions de l'entreprise	Organiser des ateliers thématiques sur les instruments de financement Organiser des ateliers thématiques sur les besoins de l'entreprise Organiser des vidéo conférences pour les cadres des PME Renforcer les capacités des cadres sur les fonctions de l'entreprise	Nombre de PME créées grâce à des joint venture entre Experts et Opérateurs sénégalais Nombre de PME bénéficiaires de conseil en organisation, en commercialisation et en recherche de financement	PMES et cadres des PME Populations	
	Zone Nord					Conseiller les Chambres consulaires en organisation

				dans la gestion des organisations intermédiaires	départ des émigrés	Cadres des Chambres de Commerce
		Zone Centre		Renforcer les capacités des responsables des Chambres de Métiers et de Commerce	Nombres de sessions de capacitation des Chambres consulaires	
		Zone Sud		Renforcer les capacités en élaboration de requêtes de financement	Nombre d'ateliers de renforcement de capacités organisés dans les domaines ciblés	Population locale et Micro et petites entreprises
				Transférer les technologies dans les domaines de la transformation agricole et fruitière	Nombre de requêtes élaborées	
				Appuyer la mise en place d'unité de production de bio carburant (Nétéboulou)	Nombre de transferts réalisés	

	TIC	Zone Centre		Renforcer les capacités des organisations en SIG Renforcer les capacités dans les logiciels d'exploitation statistique (SAS – STATA- CSPRO- AUTOCAB- SARUS)	Nombre d'ateliers de renforcement de capacités organisés dans les domaines ciblés	Administration Service de la Statistique, Aménagement du Territoire, Eaux et Forêts
	Collectivités locales	Dakar	Promouvoir la bonne gouvernance dans les Collectivités Locales	Renforcer les capacités en gestion des collectivités locales Renforcer les capacités en élaboration de requêtes de financement	Nombre d'ateliers de sensibilisation à la gestion des collectivités locales organisées Nombre d'ateliers de renforcements organisés dans les domaines d'intervention des élus et des cadres des collectivités	Collectivités locales (Conseils régionaux, Municipalités, Conseils ruraux) Les populations locales Les domaines des compétences transférées
		Zone Nord				
		Zone Centre				
		Zone Sud				
Composante 3	Universités	Dakar	Appuyer la formation et la recherche dans l'enseignement supérieur			
		Bambey		Les filières scientifiques et économiques sont appuyées	Nombre de séminaires organisés dans les filières ciblées Nombre de chargés d'enseignement encadrés	
		Saint – Louis		Les capacités des équipes de recherches	Nombre d'ateliers de partage	Enseignement supérieur

Appui à l'enseignement supérieur et aux Instituts de recherche			spécialisées dans les domaines innovants sont renforcées (santé et agriculture) Les capacités des étudiants de 2 ^{ème} et de 3 ^{ème} cycle dans les filières à vocation de développement sont renforcées	Nombre d'étudiants encadrés	Etudiants
		Ziguinchor	Les filières scientifiques et économiques sont renforcées	Nombre de séminaires organisés dans les filières ciblées Nombre de chargés d'enseignement encadrés	
		Thiès		Nombre de séminaires organisés dans les filières ciblées Nombre de chargés d'enseignement encadrés	

AXE 2 : CREATION ET DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT (MHQ vecteur)

COMPOSANTES	Secteurs d'intervention	Zones d'intervention	Activités (objectifs)	Actions prioritaires	Indicateurs de performance	Bénéficiaires
Composante 1 APPUI AU PARTENARIAT ENTRE SECTEURS PRIVES, ENTRE COLLECTIVITES LOCALES	Secteur privé	Dakar	Favoriser l'acquisition de financements grâce au conseil du secteur privé du nord Favoriser les prises de participation dans le capital de sociétés sénégalaises par les partenaires du Nord	Organiser des ateliers d'échange entre Organisations Patronales Informer les Organisations patronales du Nord sur les opportunités d'affaires au Sénégal	Nombre d'ateliers thématiques organisés Volume de financement	PMEs évoluant dans les domaines ciblés par la SPE Grandes entreprises
		Zone Nord	Favoriser la mise en relations des Chambres consulaires avec leurs homologues du Nord	Mettre en lien les Chambres de Commerce Mettre en lien les Chambres de Métiers	Nombre de partenariats noués entre Chambres consulaires	Cadres des Chambre de Commerce Cadres des Chambre de Métiers Cibles secondaires
		Zone Centre	Favoriser la mise en relations entre le secteur privé du Nord et celui du pays d'origine de l'Expert	Mettre en lien les secteurs des deux régions Mettre en lien les Chambres consulaires	Nombre de partenariats noués entre Chambres consulaires	Cadres des Chambre de Commerce Cadres des Chambre de Métiers Commerçants et Artisans
		Zone Sud		Appuyer la mise en relation Organisations de producteurs Favoriser la mise en relation des Chambres consulaires	Nombre de partenariats noués entre organisations professionnelles Nombre de partenariat noués entre Chambres consulaires	Organisations de producteurs Cadres des Chambre de Commerce Cadres des Chambre de Métiers
	Collectivités locales	Dakar	Favoriser la mise en relation entre les collectivités locales du Nord et leurs	Appuyer les Collectivités locales dans les domaines de compétences	Nombre de partenariats noués entre Collectivités locales	Collectivités locales (Conseils régionaux, Municipalités, Conseils ruraux)
		Zone Nord				
		Zone Centre				

			homologues du Sud	transférées		Les populations locales Les domaines des compétences transférées
		Zone Sud		Mettre en relation les zones périphériques avec les collectivités du Nord (Ziguinchor)		
		Zone Nord				
		Zone Centre				
		Zone Sud				
Composante 2 APPUI AU PARTENARIAT ENTRE UNIVERSITES ET INSTITUTS DE RECHERCHE	UNIVERSITES	Dakar	Favoriser la mise en relation entre Universités des pays d'accueil et pays d'origine des Experts	Organiser des ateliers de partage des expériences dans le domaine des sciences et de l'économie Appuyer les voyages d'échanges entre les universités du Nord et les Universités Sénégalaises grâce à l'expert	Nombre d'ateliers de partage organisés dans les domaines ciblés Nombre de voyages d'échanges	Universités et écoles supérieures Enseignants et chercheurs
		Bambey				
	Saint – Louis					
	Ziguinchor					
		Thiès				
	INSTITUTS DE RECHERCHE		Favoriser la mise en relation entre Instituts de recherche des pays d'accueil et pays d'origine des Experts grâce à l'expert	Appuyer le transfert de technologie du nord vers le sud Appuyer la vulgarisation des techniques du Sud au Nord		

V. LE BUDGET

5.1 Arrangement de gestion

Pour l'exécution du Programme National, l'organisation de la Table Ronde, le suivi des résultats, le Gouvernement du Sénégal et les Partenaires pourraient opter pour la modalité dite **Exécution Nationale** (NEX). La responsabilité entière de l'exécution du Programme est, dans ce cadre, assurée par le Gouvernement. Il est, en effet, maître d'ouvrage à travers le Ministère de l'Economie et des Finances (Agence de Coordination Gouvernementale) et maître d'œuvre par le biais de l'agence technique d'exécution (Agence de Coopération Gouvernementale), le Ministère des Affaires Etrangères. Ce Département est le garant de l'atteinte des résultats du Programme.

L'exécution des contributions mobilisées auprès des Partenaires se fera sur la base de signatures de protocoles d'accord spécifiques. En tout état de cause, la modalité d'exécution des Partenaires sera convenue d'accord parties entre le Gouvernement du Sénégal et les dits Partenaires au développement, conformément à l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide.

5.2 Budget prévisionnel et plan de financement

Le coût global du Plan d'Actions est estimé à 1 130 708 000 FCFA. Il intègre les budgets d'investissement prévu au cours de la période, les charges de fonctionnement liées au fonctionnement de l'Unité de Coordination, les frais relatifs à la communication, à l'organisation des vidéo conférences et aux missions des Experts : titres de voyages, prise en charge et assurances.

Les sources de financement ciblées ont trois (03) origines :

- l'Etat dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement ;
- Les Partenaires dans le cadre de la Coopération bilatéral et multilatéral ;
- Le Secteur Privé par le biais des entreprises telles que le Port Autonome de Dakar, le Conseil Sénégalais des Chargeurs ou la SONATEL.

5.2.1 BUDGET PREVISIONNEL DU PLAN D' ACTIONS

RUBRIQUES	ZONES	SECTEURS D'INTERVENTION	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
INVESTISSEMENT								
Logistique			18 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	22 000 000
Matériel informatique			1 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	3 000 000
TOTAL INVESTISSEMENT			19 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	25 000 000
FONCTIONNEMENT								
Traitement et salaires			42 300 408	59 300 408	59 300 408	59 300 408	59 300 408	279 502 040
Frais de missions			2 232 000	2 232 000	2 232 000	2 232 000	2 232 000	11 160 000
Autres frais			1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	9 000 000
TOTAL FONCTIONNEMENT			45 532 408	63 532 408	63 532 408	63 532 408	63 532 408	299 662 040
TOTAL								324 662 040
MISSIONS D'EXPERTS								TOTAL
Missions d'études	NORD	Agriculture	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	6 939 000	25 443 000
		Elevage	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Environnement	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	18 504 000
		Appui au Secteur Privé	2 313 000	2 313 000		2 313 000	2 313 000	9 252 000
		TIC	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	20 817 000
		Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Enseignement supérieur	2 313 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000
	CENTRE	Agriculture	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	20 817 000

		Elevage						
		Environnement	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	18 504 000
		Appui au Secteur Privé	2 313 000	2 313 000		2 313 000	2 313 000	9 252 000
		TIC	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	20 817 000
		Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Enseignement supérieur	2 313 000	2 313 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	16 191 000
	SUD	Agriculture	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	20 817 000
		Elevage	4 626 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	13 878 000
		Environnement	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	18 504 000
		Appui au Secteur Privé	2 313 000			2 313 000	2 313 000	6 939 000
		TIC	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	20 817 000
		Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Enseignement supérieur	2 313 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	16 191 000
								321 507 000
TOTAL MISSIONS D'ETUDES								
Renforcement de Capacités	NORD	Agriculture	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	20 817 000
		Elevage	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Environnement	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	20 817 000
		Appui au Secteur Privé	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		TIC	2 313 000	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000

		Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000		2 313 000	2 313 000	9 252 000
		Enseignement supérieur	2 313 000	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000
	CENTRE	Agriculture	2 313 000	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000
		Elevage	2 313 000	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000
		Environnement	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	20 817 000
		Appui au Secteur Privé		4 626 000		2 313 000	2 313 000	9 252 000
		TIC	2 313 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000
		Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000	2 313 000	4 626 000	2 313 000	13 878 000
		Enseignement supérieur	2 313 000	4 626 000	2 313 000	2 313 000	4 626 000	16 191 000
	SUD	Agriculture	2 313 000	4 626 000	2 313 000	2 313 000	4 626 000	16 191 000
		Elevage	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Environnement	4 626 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	20 817 000
		Appui au Secteur Privé	2 313 000	2 313 000		2 313 000	2 313 000	9 252 000
		TIC	2 313 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	4 626 000	18 504 000
		Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
		Enseignement supérieur	2 313 000	4 626 000	2 313 000	2 313 000	4 626 000	16 191 000
		Collectivités locales	4 626 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	13 878 000
TOTAL RENFORCEMENT DE CAPACITES								344 637 000

Ateliers de partage	Agriculture	2 313 000	2 313 000	4 626 000	2 313 000	4 626 000	16 191 000
	Elevage	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
	Environnement	4 626 000	2 313 000	4 626 000	4 626 000	2 313 000	18 504 000
	Appui au Secteur Privé	2 313 000	2 313 000		2 313 000	2 313 000	9 252 000
	TIC	2 313 000	2 313 000	2 313 000	6 939 000	4 626 000	18 504 000
	Pêche et aquaculture	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
	Enseignement supérieur	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
	Collectivités locales	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	11 565 000
TOTAL ATELIERS DE PARTAGE							108 711 000
TOTAL MISE EN MISSION							774 855 000
VIDEO CONFERENCES	Secteur Privé	771 000	771 000	2 313 000	2 313 000	2 313 000	8 481 000
	Collectivités locales	771 000	771 000	771 000	771 000	771 000	3 855 000
	Société civile	771 000	771 000	771 000	771 000	771 000	3 855 000
TOTAL VIDEO CONFERENCES							16 191 000
COMMUNICATION		10 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	15 000 000
TOTAL COMMUNICATION							15 000 000
TOTAL BUDGET 2011-2015							1 130 708 040

5.2.2 PLAN DE FINANCEMENT

BUDGET GLOBAL POUR LE CYCLE			MODE DE FINANCEMENT					
2011-2015			PNUD		ETAT		FINANCEMENT A RECHERCHER	
	CFA	USD	CFA	USD	CFA	USD	CFA	USD
FONCTIONNEMENT	299 662 000	559 324						
MISE EN MISSION D'EXPERTS	774 855 000	1 549 710						
VIDEO CONFERENCE	16 191 000	32 382						
MISSION A L'ETRANGER	68 750 000	137 500						
LOGISTIQUE	25 000 000	50 000						
COMMUNICATION	15 000 000	30 000						
BUDGET GLOBAL POUR LE CYCLE	1 184 488 000	2 368 976	158 500 000	317 000	52 000 000	104 000	1 025 988 000	2 051 976

DOCUMENTS CONSULTÉS

Perrin D., 2010, La migration hautement qualifiée – Aspects socio – politiques

Ndoye O., Grégoire L., 2008, Migration au Sénégal, Dynamique et Orientations Stratégiques PNUD

Dioh A., 2010, La migration hautement qualifiée de, à travers et vers le Sénégal CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/03

ANTIN. E.M.D., 2005, Mobilisation de diasporas qualifiées au profit du développement de leur pays d'origine, Etude diagnostique (ENDA)

ENDA Europe, 2007, Programme de mobilisation des diasporas qualifiées en faveur du développement (DIAPODE), février 2007, 22 p.

Rapport de synthèse du Groupe 04 sous commission 3 Sénégalais de l'Extérieur et Migration Internationale (Formulation du Document cadre de référence de la politique économique et sociale 2011 – 2015

Revue du DSRP II et formulation du nouveau document de Politique Economique et Social – G4 – Rapport final – Juillet 2010 – F. Cheikh Consultant d'Appui

Tall. S.M., Tandian A., La migration des personnes hautement qualifiées depuis et vers le Sénégal: Historicité, actualité et perspectives – CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/22

République du Sénégal, Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, 2007, Lettre de politique des sénégalais de l'extérieur

Fall. A.S., 2007, Rapport final d'évaluation externe du programme TOKTEN et de formulation du descriptif d'un nouveau programme

MIDA, 2004, La mobilisation des africains de la diaspora pour le développement de l'Afrique, Organisation Internationales des Migrations, Genève, 20 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2009, Document de Projet : Programme de «Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals» TOKTEN,

République du Sénégal, 2006, Stratégie de croissance accélérée (SCA), document de présentation, 12 p.

République du Sénégal, Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), 2007, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) : 2007-2010, 28 p.

République du Sénégal, 2006, Présentation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).